



Compte rendu de la réunion de bureau du 13/06/2019

1 – Aménagement, Développement durable

- Avis sur le rapport développement durable Métropole et Ville de Brest
Le Conseil de développement a été sollicité afin d'émettre un avis sur le rapport développement durable de la Métropole et de la ville de Brest.
Les membres de la commission Aménagement, Développement Durable ont rédigé un projet d'avis défavorable sur ce rapport en raison d'absence d'indicateurs de suivi demandés depuis plusieurs années. Ils regrettent aussi les conditions dans lesquelles cet avis leur a été demandé (délai trop court, document fourni tardivement...)
Le bureau du conseil valide cet avis défavorable ([à consulter sur le site internet](#)).

- PLUi de la communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas
Les membres du collège territorial et de la commission Aménagement, Développement Durable ont rencontré les élus et services de la communauté de communes afin de prendre connaissance et d'échanger sur le projet. Une seconde réunion interne au Conseil de développement a été organisée afin d'élaborer le projet d'avis qui a été transmis à l'ensemble des membres du collège territorial désignés par la communauté.
Le projet d'avis présenté au bureau a pris en compte l'ensemble des remarques parvenues par messagerie électronique.
Le bureau valide l'avis favorable de la commission. ([Consulter l'avis](#))

- Modification simplifiée du SCoT du Pays de Brest
Considérant que cette modification simplifiée ne remet pas en cause la stratégie d'aménagement du territoire et les objectifs définis dans le Projet d'aménagement et de développement durable ainsi que dans le document d'orientation et d'objectifs, les membres de la commission aménagement et développement durable ont été consultés par messagerie électronique. Aucune observation n'est parvenue en retour, le bureau a donc décidé de prendre acte de cette modification simplifiée et de donner un avis favorable.

2 – Schéma Régional de Développement Durable et d'Equilibre des Territoires de la région Bretagne.

Conformément à la décision du bureau du mois de mai 2019, une contribution a été adressée au Président du Conseil régional de Bretagne afin d'attirer son attention sur les écarts de développement entre l'est et l'ouest de la Bretagne notamment. Cette contribution est disponible sur le site du conseil ([ici](#))

3 – Rapport d'activité du Conseil de développement

Le bureau a approuvé le rapport d'activités [2018](#) du conseil de développement qui sera transmis aux Présidents des EPCI et du Pays de Brest. Ce rapport devra être présenté aux conseils communautaires, les modalités de cette présentation ne sont pas encore connues.

3 – Groupe de travail mobilité

Le groupe de travail mobilité du Conseil de développement constate qu'il n'y a pas de réelle réflexion globale à l'échelle du Pays. Même si des travaux sont engagés, ils n'intègrent pas pour l'instant les transports en commun tant ferroviaires que routiers. La question de l'articulation entre les différentes autorités organisatrices de la mobilité reste posée.

Le groupe de travail a émis l'idée d'élaborer des plans de déplacements à l'échelle de zones d'activité économique.

Concernant la Métropole, les membres du groupe de travail insistent sur la nécessité d'améliorer les liaisons vers le technopole et la desserte de l'aéroport.